

## ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL

**DATE :** Lundi, le 18 avril 2016  
**HEURE :** 18 h 30  
**LIEU :** Hôtel de ville de Dunham

---

**ÉTAIENT PRÉSENTS :** M. Pierre Janecek, maire  
MM. Kevin Mitchell  
Gaston Chamberland  
Gérard Dalpé  
Mme Maguy Carpentier, conseillers  
ainsi que le greffier, Monsieur Pierre Loiselle

---

### ORDRE DU JOUR

1. Adoption règlement n° 354-16 modifiant le règlement de zonage n° 243-03 (Zones R-3 et R-11) ;
2. Soumissions matériaux granulaires ;
3. Questions du public ;
4. Levée de l'assemblée.

#### ADOPTION RÈGLEMENT N° 354-16 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE N° 243-03 AFIN DE MODIFIER LA GRILLE DE SPÉCIFICATIONS POUR LES ZONES R-3 ET R-11

**107-16**

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,  
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu que le règlement n° 354-16 modifiant le règlement de zonage n° 243-03 afin de modifier la grille de spécifications pour les zones R-3 et R-11 soit et est adopté.

Adopté.

#### SOUSSIONS MATERIAUX GRANULAIRES

Suite à notre appel d'offres public pour la fourniture sans livraison de matériaux granulaires pour les besoins de la municipalité en 2016, une (1) seule soumission complète et conforme a été reçue et ouverte publiquement le 11 avril 2016 à 10 h 00, soit :

- EXCAVATION ST-PIERRE ET TREMBLAY INC. ....678 275.18 \$ (taxes incluses)

*Soumissions de CARRIÈRE L'ANGE-GARDIEN, DIVISION BAU-VAL INC.  
**non-conforme** : soumission incomplète ne contenant pas tous les matériaux demandés..... 991 894.79\$, taxes incluses*

*Soumission de CONCASSAGE PELLETIER INC **non-conforme** : soumission incomplète ne contenant pas tous les matériaux demandés, après correction d'une erreur de calcul.....655 571.35\$(taxes incluses*

Après étude, il est :

**108-16**

Proposé par Monsieur le conseiller Gérard Dalpé  
appuyé par Monsieur le conseiller Kevin Mitchell

et unanimement résolu que soient acceptés les prix à la tonne soumis par EXCAVATION ST-PIERRE ET TREMBLAY INC. dans sa soumission pour la fourniture sans livraison de matériaux granulaires, pour les besoins de la municipalité en 2016.

La dépense réelle maximale en achat de matériaux granulaires sera de 457 547.50 \$ (plus taxes), en ne tenant pas compte de la pondération imposée pour les frais de transport.

Compte tenu de certaines erreurs contenues dans les options demandées avec livraison de l'appel d'offres (mauvaises quantités et pondération imposée inutilement), ces options feront l'objet d'un nouvel appel d'offres distinct.

Adopté.

*Je, Nicole Gingras, trésorier certifie qu'il y a des crédits budgétaires aux fins de cette dépense, jusqu'à un maximum de 300 000 \$. Cependant le certificat de disponibilité sera émis au fur et à mesure des achats, lors de la présentation des factures à la liste des comptes payables.*

### **QUESTIONS DU PUBLIC**

---

Les personnes suivantes ont posé des questions au conseil :

- M. François Charbonneau - aménagement paysager zone R11 ;
  - 216, rue Baillon ;
  - félicitations bulletin électronique  
Quoi de neuf ? @ Dunham

### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**109-16**

Proposé par Monsieur le conseiller Gaston Chamberland,  
appuyé par Madame la conseillère Maguy Carpentier

et unanimement résolu que l'assemblée soit close.

Adopté.

**Pierre Janecek, maire**

**Pierre Loiselle, greffier**

**Nicole Gingras, trésorier**

